
TERRI AGNEW : Bonjour, bon après-midi, et bonne soirée à tous. Bienvenus au séminaire Web pré-ATLAS II d'aujourd'hui, lundi 5 mai 2014, à 13h00 UTC qui porte sur les processus de développement de politiques.

Nous ne ferons pas d'appel car c'est un séminaire Web. Je vous demande de mettre vos téléphones et vos ordinateurs en mode « silence », de couper le son de vos haut-parleurs ou de votre micro, et de dire votre nom lorsque vous prendrez la parole non seulement aux fins de l'enregistrement et de la transcription, mais aussi pour permettre aux interprètes de vous identifier. Aujourd'hui nous aurons le service d'interprètes en français et en espagnol.

Merci à tous de nous rejoindre. Olivier, je vous passe la parole.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : OK, et merci beaucoup, Terri. Je suis ici au nom de Tijani Ben Jemaa, qui est en déplacement aujourd'hui aussi et il n'a donc pas pu se joindre à l'appel pour nous faciliter le travail.

Soyez tous les bienvenus. C'est en effet la quatrième téléconférence du programme de renforcement des capacités que nous menons en vue du sommet At-Large à Londres. Aujourd'hui, nous allons parler du programme de renforcement des capacités et du développement de politiques de l'ICANN.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Comme vous le savez, une partie importante du travail de l'ICANN est le développement de politiques, une activité qui se déroule de manière très intéressante dénommée « ascendante » et « multipartite ». Tous ces termes vous seront expliqués aujourd'hui.

En fait, il y a deux personnes parmi nous qui seront en mesure de nous en parler. Tout d'abord, Marika Konings, directrice principale du soutien au développement de politiques de l'ICANN. Puis Thomas Rickert, qui est conseiller de la GNSO (organisation de soutien aux extensions génériques). Il est aussi avocat, ce qui peut éventuellement aider. Tous les deux vous raconteront ce qui se passe dans les autres parties de l'ICANN. Moi, je vais vous parler sur la façon dont le développement de politiques a lieu à At-Large.

Sans plus tarder, je pense que nous pouvons probablement commencer par la première diapositive. Je crois que c'est Marika qui va nous en parler - ou, en fait, l'ICANN pour commencer, puisque nous avons affaire à la sphère mondiale de l'ICANN. La première diapo, s'il vous plaît?

MARIKA KONINGS : Nous y sommes. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci. Je passe la parole à Marika. Allez-y.



MARIKA KONINGS :

Merci beaucoup, Olivier. Merci à tous pour rejoindre ce séminaire Web d'aujourd'hui. Comme l'a dit Olivier, mon nom est Marika Konings et je suis la directrice principale du développement de politiques et chef de l'équipe qui soutient l'organisation de soutien aux extensions génériques (aussi connue comme la GNSO). Je suis néerlandaise mais je travaille dans les bureaux de l'ICANN à Bruxelles, en Belgique.

Juste une petite question administrative : afin d'assurer que nous aurons suffisamment de temps à la fin de notre présentation, nous aimerions vous proposer de poser vos questions à la fin de la série de diapos. Toutefois, nous aimerions vous encourager à envoyer vos questions tout au long de la présentation au tchat, et nous ferons de notre mieux pour y répondre.

Comme Olivier l'a dit, notre séminaire Web d'aujourd'hui est centré sur le développement de politiques de l'ICANN. Suivant ce qui est établi dans les statuts de l'ICANN, la mission de l'ICANN est de coordonner le développement de politiques de manière raisonnable et appropriée, liée aux fonctions techniques d'allocation et d'attribution des identificateurs uniques de l'Internet qui, comme vous le savez peut-être, sont la partie des noms qui sont les noms de domaine, les numéros qui comprennent les adresses IP (ou protocole Internet) et les numéros du système autonome (ou AS) ainsi que le port de protocole et le numéro de paramètre.

Pendant cette session, nous allons d'abord nous centrer sur la révision du développement de politiques de l'ICANN et des structures consultatives ; nous allons nous consacrer à analyser leur rôle et leur mission dans l'écosystème du développement de politiques de l'ICANN,



et puis nous allons voir quelques informations supplémentaires sur la façon dont vous pouvez participer et vous mettre à jour sur ces activités. Mais avant tout, je vais demander à Olivier de nous présenter plus en détail le modèle multipartite de l'ICANN.

HEIDI ULLRICH : Olivier, si vous parlez, votre micro ne marche pas.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Non, non, je ne suis pas en train de parler. Je laisse Marika faire sa présentation. Je pense qu'elle peut probablement aller de l'avant et aborder la première partie.

MARIKA KONINGS : Olivier, je pensais que vous vouliez aborder ces deux diapositives sur le modèle multipartite de l'ICANN.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : OK. Ok, j'y vais. La diapo suivante présente un modèle que je pense que nous avons déjà montré dans le passé. Voici l'ensemble de la structure de l'ICANN avec les organisations de soutien et les comités consultatifs. Je l'ai mentionné dans le dernier séminaire Web.

Si nous passons à la diapositive suivante et si nous faisons ce que beaucoup de gens aimeraient faire, à savoir nous débarrasser du Conseil d'administration - mais bien sûr, nous n'allons pas le faire. Mais si on le faisait, nous verrions qu'au sein de l'ICANN il y a beaucoup de modèles

multipartites, y compris l'organisation de soutien à l'adressage qui traite avec les registres Internet régionaux. Le développement des politiques se déroule dans les registres Internet régionaux.

Ensuite, il y a la GNSO (l'organisation de soutien aux extensions génériques). Nous allons en entendre parler dans un instant. Dans la ccNSO, la politique a lieu au niveau de l'opérateur des codes géographiques. Souvent, il y a des processus multipartites qui ont lieu dans le but de concevoir la politique. Ensuite, bien sûr, je n'ai pas besoin de vous parler de At-Large, qui, comme nous le savons est aussi un modèle de multiples parties prenantes.

Les gouvernements, qui ne sont bien évidemment pas multipartites, ils sont là pour une raison précise, car ils ne sont pas présents dans la plupart des autres parties. En théorie, ils ne devraient pas être présents dans aucune des autres parties de l'ICANN. Dans la pratique, les gouvernements sont parfois présents dans la ccNSO : ce sont parfois les gouvernements qui opèrent les domaines géographiques de premier niveau.

Voici la structure en elle-même. Maintenant, je repasse la parole à Marika.

MARIKA KONINGS :

Merci Olivier. Maintenant nous commençons à examiner certains détails des graphiques qu'Olivier vient de nous montrer en nous concentrant sur les organisations de soutien de l'ICANN (aussi connues comme SO), qui ont une responsabilité opérationnelle pour le développement de politiques suivant leur compétence spécifique et par

le biais de leurs propres processus. Alors que les comités consultatifs (ou AC) jouent un rôle consultatif influent et donnent leur avis directement au Conseil d'administration et à la communauté de l'ICANN.

Certaines participent activement dans le processus des organisations de soutien, et le comité consultatif At-Large en est un exemple évident. Au fur et à mesure de la présentation, nous entrerons dans le détail pour chacune de ces organisations de soutien et ces comités consultatifs.

Comme vous devez le savoir, les activités de développement de politiques de l'ICANN sont effectuées par des bénévoles, avec le soutien du personnel de l'ICANN. Dans cette diapo, nous avons juste essayé de capturer les différents niveaux de participation et d'implication qui existent actuellement au sein de l'ICANN. Avec environ 300 bénévoles principaux dont, par exemple, ces volontaires qui servent dans les différents conseils, organisations de soutien ou comités consultatifs.

Environ 1600 membres de la communauté participent comme membres d'un groupe de travail ou présentent des commentaires sur les propositions de politiques. Et une communauté d'environ 5000 membres qui peuvent être considérés comme directement affectés par le développement de politiques. Si vous pensez à des exemples, il y a les fournisseurs ou les parties contractantes.

Puis, autour de cela, bien sûr, il y a un cercle de tous les utilisateurs d'Internet qui peuvent être indirectement affectés par les résultats des activités de développement de politiques de l'ICANN. Voici nos estimations très approximatives qui sont purement destinées à vous

illustrer sur les différentes sphères de participation telles que nous les voyons actuellement.

En premier lieu, nous allons aborder la question des organisations de soutien de l'ICANN qui, comme nous l'avons déjà mentionné, ont une responsabilité opérationnelle pour développer les recommandations en matière de politiques, qui, à leur tour sont ensuite soumises au Conseil de l'ICANN pour leur analyse.

Alors, en premier lieu l'organisation de soutien aux extensions génériques (ou GNSO). Je vais maintenant passer la parole à Thomas.

THOMAS RICKERT :

Merci beaucoup, Marika. Merci à l'ALAC de m'avoir convoqué. Je vais vous parler du processus de développement de politiques de l'organisation de soutien aux extensions génériques.

J'espère pouvoir éviter les acronymes afin de vous faciliter le suivi. Je dois dire qu'après avoir travaillé dans l'écosystème de l'ICANN depuis quelques années, vous pouvez facilement mener une conversation avec un de vos collègues en n'utilisant que des acronymes, sans de vrais mots. C'est quelque chose que j'essaierai d'éviter ici.

Mais je dois dire aussi, simplement pour vous encourager, que même ceux qui ont travaillé avec l'ICANN depuis un certain temps ne connaissent pas tous les acronymes. Ne soyez pas trop frustrés si vous ne les connaissez pas par cœur immédiatement.

Maintenant, tel qu'Olivier l'a mentionné dans son allocution d'ouverture, GNSO signifie organisation de soutien aux extensions

génériques. C'est l'autre partie du nom de domaine par rapport à la ccNSO, à savoir, les codes géographiques. L'organisation de soutien aux extensions génériques (ou GNSO) ou gTLD comme par exemple .com, .net, .info, .museum, .pro, et tous les nouveaux TLD qui sont maintenant introduits dans le cadre du programme des nouveaux gTLD de l'ICANN.

À la GNSO nous avons un peu plus de 20 conseillers qui viennent de différentes unités constitutives ou groupes de parties prenantes. Il y a aussi les candidats retenus par le NomCom, que l'on appelle NCA (membre nommé par le comité). Comme vous le savez, le comité de nomination donne l'opportunité aux membres de la communauté de présenter une manifestation d'intérêt (SOI) pour ensuite être sélectionnés pour l'un des postes de direction disponibles dans le cadre du modèle multipartite de l'ICANN.

Si vous regardez ce tableau, le chiffre vert que vous voyez sur le côté gauche de la diapo, c'est moi. C'est moi. Je suis le NCA, la personne nommée par le NomCom, poste qui est en fait attribué à la chambre des parties contractantes. Il y a un autre NCA alloué à la chambre des parties non contractantes. Ensuite, nous avons un autre NCA, qui est en rouge, qui est un membre sans droit de vote. Vous trouverez aussi votre collègue d'ALAC, Alan Greenberg, et puis un représentant de la ccNSO.

Alors, ceci dit, ce que vous voyez là c'est un système bicaméral. Il y a les registres et les bureaux d'enregistrement. Ceux-ci sont ceux qui ont des contrats avec l'ICANN. Aucun des groupes de ce côté-ci n'a passé des contrats avec l'ICANN. C'est pourquoi ils sont appelés la chambre des parties non contractantes et ceux-ci s'appellent la chambre des parties contractantes. Ceux qui opèrent un TLD sont les opérateurs de registre.

Ensuite, il y a les bureaux d'enregistrement qui peuvent offrir des enregistrements aux utilisateurs finaux. Ceux-ci appartiennent à cette chambre.

Puis dans l'autre chambre, nous avons, encore une fois, une petite démarcation ici entre les utilisateurs commerciaux et les utilisateurs non commerciaux. C'est là où vous trouverez les utilisateurs commerciaux, les représentants de la communauté de la propriété intellectuelle et les fournisseurs de connectivité et de services Internet. Vous les trouverez là. Ici vous trouverez les utilisateurs non commerciaux (NCUC) et l'unité constitutive à but non lucratif responsable des questions opérationnelles (NPOC).

Je crois qu'il y a quelque chose à retenir, que nous avons un système bicaméral formé par les parties contractantes et les parties non contractantes.

Maintenant, dans cette diapo, vous voyez pratiquement la même structure. Il y a les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement. Voici les groupes de parties prenantes. Par la suite, il y a le groupe des représentants des entités non commerciales et le groupe des représentants des entités commerciales. Vous voyez, c'est le reflet de la diapo que nous venons de voir. Dans le groupe de représentants des opérateurs de registre, nous trouvons un autre acronyme assez drôle, le NTAG. Cela veut dire le groupe de candidats aux nouveaux gTLD.

Je crois que vous devriez aussi garder à l'esprit, par exemple, que ceux qui se sont portés candidats pour leur propre domaine de premier

niveau et ceux qui n'ont pas encore passé un contrat avec l'ICANN, ils ont trouvé leur place dans le groupe de représentants des opérateurs de registre, dans le NTAG, parce que, du fait de ne pas avoir passé un contrat avec l'ICANN, ils ne sont pas une partie contractante. En conséquence, ils ne peuvent pas devenir membres officiels du groupe de représentants des opérateurs de registre.

Je dois d'ailleurs dire que vous avez vu qu'il y avait des NCA ayant droit de vote et des NCA sans droit de vote, de la même manière que votre représentant d'ALAC ne vote pas au conseil de la GNSO. Il y a ceux qui disent : « eh bien, si vous ne pouvez pas voter, alors vous n'avez vraiment pas de poids dans une structure de ce genre ». Je dois dire que je ne suis pas tout à fait d'accord.

Ce qui est important ce sont les délibérations. Ce qui est important c'est d'être en mesure d'influencer le processus de prise de décisions. Puis, dans de nombreux cas, les décisions trouvent leur origine dans la délibération. Si vous faites de bons apports aux délibérations, alors ce que vous dites aura un poids. Alan Greenberg, qui participe également de cet appel – sera sans doute en mesure de confirmer ce que je viens de dire. Même si vous ne votez pas, vous aurez votre mot à dire et vous pourrez avoir une influence sur ce qui a effectivement été convenu et soumis au vote du Conseil de la GNSO.

Je suppose que je devrais aussi mentionner que le conseil de la GNSO n'est que le gardien du processus d'élaboration de politiques de la GNSO. Il y a aussi autre chose que vous pourrez retenir de cet appel, que la GNSO (l'organisation de soutien aux extensions génériques) avec tous les groupes qui la composent est une source très grande et

puissante d'information, de connaissances et d'expertise. Le conseil de la GNSO devrait juste s'assurer que l'élaboration des politiques faite à l'intérieur de la GNSO suit certaines structures, veille à ce que tout le monde soit écouté, etc.

Dans cette diapositive, vous voyez la NCUC (l'unité constitutive des entités non commerciales), ainsi que la NPOC (l'unité constitutive à but non lucratif responsable des questions opérationnelles), ce qui est peut-être un peu difficile à retenir. Mais vous pouvez visiter le site Web de l'ICANN et chercher tous les acronymes ainsi que les microsites ou les sites Web de ces groupes.

Tout juste par souci d'exhaustivité, à l'intérieur du groupe des représentants des entités commerciales vous pouvez voir l'unité constitutive des représentants des entités commerciales (BC), l'ISPCP (unité constitutive des fournisseurs de services Internet), et l'IPC (unité constitutive des représentants de la propriété intellectuelle).

Cette diapo résume le processus qui a parfois été considéré très long et encombrant, à savoir, le processus de développement de politiques de la GNSO. Comme vous l'apprendrez et comme vous l'avez entendu dans les remarques que nous venons de faire, les différents groupes ont leur propre processus de développement de politiques. Pour les gTLD, les espaces de noms génériques, le processus de développement de politiques de la GNSO serait applicable.

Vous devriez regarder les petits caractères ici. C'est vrai que, bien que cela puisse sembler déroutant pour certains d'entre vous, c'est juste



une version abrégée d'un processus qui est un peu plus élaboré. Mais je suppose que cela va nous aider à mieux comprendre ce que l'on fait.

Voilà, ça commence ici. Le processus de développement de politiques commence par demander un rapport thématique. Vous vous demandez peut-être, « qu'est-ce qu'un rapport thématique » ? C'est simplement un rapport où les auteurs se demandent « y a-t-il un problème à résoudre » ? C'est de la fumée ou c'est du feu » ? En outre, ce rapport examinera s'il s'agit d'un sujet qui relève de la compétence de l'ICANN et de la GNSO. La GNSO ne peut pas commencer à élaborer des politiques sur des questions qui ne relèvent pas de leur responsabilité.

Cela aide aussi la GNSO, mais également l'ensemble de la communauté, à comprendre ce que nous essayons d'aborder. Parce qu'il est très important pour le groupe de travail qui sera formé par la suite – après le début du processus de développement de politiques (ou PDP, comme nous l'appelons) – de savoir quel est le sujet sur lequel ils doivent travailler ou ce qu'ils ont à résoudre. Le rapport thématique est une étape importante, un document important, pour comprendre ce qu'il faut réellement faire. Pour donner des conseils à ceux qui travaillent au sein du groupe de travail.

À ce stade du PDP, des périodes de commentaires publics sont ouvertes. Vous noterez que nous voyons ces gens drôles ici, nous les voyons ici, et nous les voyons là. Alors que tout le reste change, pas vrai ? La formulation change. Nous avons trois possibilités – et en fait, il y en a plus dans l'ensemble du processus – mais il y a plusieurs possibilités pour que le public présente ses commentaires. Cela est important.

Vous vous souvenez que j'ai dit plus tôt que cela fait la différence si vous intervenez et faites entendre votre voix même si vous n'avez pas le droit au vote, ok ? Tout le monde a la possibilité de participer. Il ne faut pas aller aux réunions de l'ICANN. Vous n'avez pas à participer à des appels téléphoniques ou à des séminaires Web comme celui-ci. Mais, si vous voulez faire entendre votre voix et que ceux qui travaillent dans le PDP en soient informés, ce que vous devez faire c'est donner vos points de vue sur des questions spécifiques.

Peut être, le public devrait se faire entendre en premier lieu, avant que ce rapport thématique ne passe aux groupes de parties prenantes et aux unités constitutives pour leurs déclarations, pour qu'ils donnent leur feedback afin de recevoir leurs points de vue sur ce qui pourrait résoudre un problème.

Si vous allez sur la page d'accueil d'ICANN.org, et si vous la faites défiler vers le bas, vous trouverez des liens pour ouvrir les forums de consultation publique. C'est très facile à trouver. Vous y trouverez les forums de commentaires publics actuellement ouverts. Vous pourrez consulter tous les commentaires qui ont été faits. Vous pourrez également jeter un coup d'œil aux périodes de consultation publique archivées.

Maintenant, nous nous allons vers le haut, à droite de ce diagramme. Voici la demande de déclarations issues de différents groupes, parce que tous les groupes appartenant à la GNSO sont demandés de donner leur point de vue en réponse à la question en cause.

Enfin, le groupe de travail produit son rapport initial. Voilà essentiellement la première phase d'un rapport qui deviendra ensuite le rapport final du groupe de travail. Entre ici et là, il y a généralement quelques mois de travail.

Les groupes de travail se réunissent régulièrement. Ils mènent des téléconférences ou ils se réunissent en personne lors des réunions de l'ICANN pour discuter la question qui leur a été présentée et pour travailler sur la charte qui leur a été remise par le conseil afin qu'ils puissent réellement faire leur travail.

Entre ici et là, comme je l'ai dit, il y a généralement quelques mois de travail. Avant que le rapport final soit en fait finalisé, il y a encore une fois la possibilité de recevoir les commentaires du public.

Je crois qu'il est important de mentionner que ces commentaires du public sont, à l'heure actuelle, effectivement entendus. Il y a quelques années, il y a eu des allégations disant que si vous participez à des forums de commentaires publics, c'est plus ou moins comme jeter des idées dans un trou noir. Vous ne les reverrez plus jamais.

Actuellement, les groupes de travail disposent d'un outil que nous appelons l'« outil de révision des commentaires publics ». Tous les commentaires du public reçus sont pris en considération individuellement et discutés par le groupe de travail. Ils font l'objet de discussions même si le rapport a déjà été examiné.

Toutes les contributions sont évaluées, que ce soit de nouvelles idées qui n'ont pas été prises en considération par le groupe de travail ou des commentaires disant qu'une mesure proposée n'est en fait pas

nécessaire pour n'importe quelle raison, ce que le groupe de travail devra justifier. Tout sera inclus dans le rapport final.

À ce moment-là, si un rapport final est présenté et si le groupe de travail a fait son soi-disant appel au consensus, les groupes de travail travaillent sur un modèle basée sur le consensus. Dans un monde idéal, tous penseraient que le produit du travail, c'est-à-dire, les recommandations qu'ils transmettront au conseil de la GNSO, sont décidées par tout le monde, ce qui n'est pas toujours le cas. Vous pouvez imaginer facilement qu'il y a beaucoup de questions où les intérêts des utilisateurs non commerciaux et des utilisateurs commerciaux sont différents de ceux des parties contractantes. Mais l'objectif est de parvenir à un consensus.

Maintenant, dans le monde de l'élaboration de politiques de l'ICANN, le consensus peut avoir différents niveaux. Vous pouvez avoir un consensus absolu, ce qui signifie qu'il y a en fait l'unanimité de tous les participants. Tout le monde dit « oui » ou « non » comme réponse.

Ensuite, vous pouvez avoir un consensus ou consensus approximatif. Ce qui veut dire que certains pensent que ce n'est pas une bonne idée, mais l'opinion prédominante des membres du groupe de travail est qu'il faudrait donner du soutien à la recommandation.

Là vous avez un fort soutien mais une opposition significative. C'est moins qu'un consensus.

Puis il y a la divergence, c'est-à-dire, le cas où tout le monde a ses propres opinions, mais le groupe ne peut vraiment pas arriver à un consensus sur une question spécifique.

Je suppose qu'il est important de garder à l'esprit que les groupes de travail s'efforcent d'arriver à des conclusions qui sont en fait des conclusions par consensus ou qui sont aussi proches du consensus que possible, car seuls les sujets ayant un fort soutien de la communauté seront couronnés de succès. Je pense que ceci on le voit dans de nombreux aspects de la vie. Ici c'est la même chose.

Dès que le rapport final est adopté, il est envoyé au conseil de la GNSO. Par la suite, le conseil de la GNSO va délibérer sur la question. Si le conseil de la GNSO adopte les recommandations présentées par le groupe de travail, elles sont envoyées au Conseil d'administration de l'ICANN. Encore une fois, on ouvre une période de consultation publique. Par la suite, le Conseil procède au vote.

Bien souvent, le Conseil d'administration adoptera les recommandations présentées par la GNSO et son conseil. En fait, les statuts de l'ICANN établissent que le Conseil a besoin de bonnes raisons pour rejeter les recommandations de politique générale ayant été présentées par la GNSO. Le seuil du vote pour rejeter les recommandations politiques de la GNSO dépend de la force avec laquelle la GNSO a réellement appuyé les recommandations.

Ce qui signifie que s'il y a un appui très solide aux recommandations au sein de la GNSO, c'est très difficile que le Conseil d'administration ne les accepte pas. Le Conseil ne peut le faire qu'au cas où l'Internet, disons, serait en risque. Je fais une paraphrase, ici. Mais cela dit quelque chose. Si la GNSO fait bien ses devoirs et elle arrive à un consensus, il est difficile pour le Conseil de rejeter les recommandations de la GNSO.

Une fois que le Conseil les a adoptées, elles sont mises en œuvre. Maintenant, nous allons parler un peu plus de la mise en œuvre...

TERRI AGNEW : Excusez-moi Thomas. Je suis Terri, du personnel. Il semblerait que nous avons perdu notre interprétation. Pouvez-vous vous arrêter un moment pour voir si nous pouvons la récupérer ?

THOMAS RICKERT : Bien sûr.

TERRI AGNEW : Merci. Un moment, s'il vous plaît. Je vous prie d'accepter mes excuses. Ce ne sera qu'un petit moment.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Juste pour que vous le sachiez, pendant le dernier séminaire en ligne nous avons aussi perdu l'interprétation pendant une courte période. Juste quelques minutes pour la récupérer.

Mais au fur et à mesure que Thomas analyse ce diagramme du processus de développement de politiques, vous verrez que l'on demande des commentaires du public à plusieurs reprises. C'est une question que je vais aborder prochainement. Bien sûr, les commentaires publics sont l'occasion pour que les membres d'At-Large puissent donner leur point de vue, et puis aussi lorsque la GNSO invite les gens de l'ICANN à rejoindre le groupe de travail de la GNSO.



Comme Alan l'a mentionné tout à l'heure dans le tchat, tout cela exige l'engagement et un effort vis-à-vis du processus- un engagement de temps. Cela ne coûte rien, mais il faut votre temps parce que ce sont des questions complexes qui nécessitent parfois beaucoup de conférences téléphoniques. Voilà un petit intervalle, en attendant. Les interprètes sont prêts ?

TERRI AGNEW : Je crois que nous travaillons encore là-dessus. Désolée du retard.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : En attendant nous allons continuer à improviser, tout juste pour combler les lacunes. Combien de PDP y a-t-il en marche en ce moment, Thomas ? Combien de processus de développement de politiques sont en cours actuellement ?

THOMAS RICKERT : J'ai peur de ne pas avoir le chiffre exact, il nous faudrait consulter Marika.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Nous parlons d'un, deux, dix, vingt ?

MARIKA KONINGS : Je peux répondre à cette question. En ce moment, nous avons effectivement 11 processus de développement de politiques qui se

trouvent à divers stades. Je pense que comme Thomas l'a souligné, il y a un certain nombre d'étapes différentes qu'il faut entreprendre.

Par exemple, il y a actuellement trois de ces processus qui sont dans l'étape d'établissement de la portée. Il y en a trois qui se trouvent dans l'étape du groupe de travail ; un qui est soumis à la considération du Conseil, en partie encore sous la considération du Conseil ; et quatre qui sont à l'étape de mise en œuvre.

Encore une fois, dans l'ensemble, il y en a 11, mais pour l'étape dans laquelle nous avons effectivement la participation active de la communauté et la participation à travers les groupes de travail, ils sont au nombre de quatre. Il y en a un qui est ouvert à la consultation publique et trois qui se trouvent à l'étape du groupe de travail.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Parfait, Marika. Merci. Comme vous le voyez, cher collègues d'At-Large, il y a beaucoup de processus qui se déroulent en parallèle. C'est juste l'organisation de soutien aux extensions génériques.

Maintenant, vous commencerez à comprendre pourquoi votre boîte de courrier électronique est parfois inondée de courriels. Bien sûr, il est quasiment impossible pour tout le monde de répondre à ce déluge. Vous devez choisir soigneusement ce qui vous intéresse, ce à quoi vous pouvez contribuer et ce que vous connaissez bien...

J'imagine qu'une partie des travaux du sommet At-Large sera de vous mettre à jour sur plusieurs questions étant traitées au sein de la GNSO.

Une partie de cette téléconférence, en ce moment, est consacrée à vous informer des processus car ils sont complexes.

Par exemple, le fait d'avoir de nombreux commentaires du public assurent l'existence d'une boucle de rétroaction constante des gens qui sont affectés, du reste de la communauté. La boucle de rétroaction permet aux personnes responsables du développement de politiques de prendre en considération la contribution de la communauté et ensuite, modifier la stratégie en conséquence. Thomas, s'il vous plaît corrigez-moi si je me trompe. C'est le cas de l'interprétation qui nous occupe en ce moment.

Je me demande, les interprètes sont là ou devons-nous continuer ? Parce que nous pourrions peut-être avoir quelques questions si nous ne pouvons pas avoir les interprètes encore.

TERRI AGNEW : Quelques questions serait quelque chose d'excellent en ce moment.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci. On n'a toujours pas d'interprétation en français. Bon d'accord, nous vous invitons à poser vos questions. Pour un temps limité. Peut-être en ce qui concerne ce schéma ou tout ce qui a été dit jusqu'à présent.

TERRI AGNEW : Je me demande si nous pourrions ouvrir toutes les lignes téléphoniques en ce moment.



OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Il y a une remarque de Carlos dans le tchat, Carlos Dionisio Aguirre. « Il me semble que cela est très difficile pour les débutants » – les « débutants » étant les nouveaux venus – « pour comprendre de manière exhaustive ce que veut dire un PDP et sa procédure complexe. Je crois qu'il nous faudra plus d'un séminaire en ligne ».

Eh bien, certainement, il pourrait y avoir un autre séminaire en ligne. OK, il y aura un autre séminaire en ligne dans l'avenir. Nous pourrions couvrir cela encore une fois, dans une réunion en personne, mais il est bon d'avoir une première approche.

Garth Graham a une question : « Dans l'ALAC, quel est l'équilibre raisonnablement pertinent entre la communauté représentée par une ALS au niveau de l'engagement de l'utilisateur et communautés internes de l'ICANN ? Ou autrement dit, comment identifier les questions stratégiques du point de vue des attentes de l'ICANN et ce qui se passe dans le monde réel » ?

Wow, quelle question ! En effet, une très très bonne question ! Marika, vous avez levé la main. Vous pouvez répondre ?

MARIKA KONINGS : J'ai une réponse à la question de Carlos. Je voulais simplement noter qu'en plus du séminaire en ligne d'aujourd'hui, la GNSO devrait aussi essayer d'être plus proactive pour accueillir les nouveaux arrivants et être capable de les accompagner à travers quelques processus et

procédures, car nous comprenons bien qu'ils sont complexes et, au premier abord, même accablants.

À l'heure actuelle, nous avons un séminaire en ligne mensuel que nous appelons « session ouverte du groupe de travail pour les nouveaux venus » – et j'espère que [Matthieu] puisse publier un lien vers l'invitation – qui se veut vraiment une journée portes ouvertes. Vous pouvez tous venir nous rejoindre et poser toutes les questions que vous voudrez sur le processus de développement des politiques de la GNSO. Cette session est vraiment destinée à ce que les gens sentent qu'ils possèdent les outils et l'information dont ils ont besoin pour commencer à travailler dans ces groupes.

Pour répondre à la question de Garth que, si je comprends bien porte sur l'identification des questions concernant la politique – Thomas peut peut-être répondre lui aussi - mais si non je vais tout juste le répéter. La demande d'un rapport thématique n'est pas seulement limitée à ceux qui sont au sein de la GNSO, aux unités constitutives de la GNSO ou aux groupes de parties prenantes. Les comités consultatifs ou le Conseil de l'ICANN ont également la possibilité de demander un rapport thématique, qui est la première étape dans un processus de développement de politiques.

Par exemple, le comité consultatif At-Large a fait cela à deux reprises, je crois, où ils ont identifié un problème qui à leur avis, n'était pas traité dans l'intérêt particulier des utilisateurs finaux. En conséquence, ces questions ont été abordées.

Juste à noter que bien sûr, il y a aussi au sein de la GNSO des utilisateurs finaux actifs. Comme je l'ai dit, l'ALAC participe activement, soit par le biais de la participation aux groupes de travail soit par Alan qui, comme un agent de liaison par intérim au Conseil de la GNSO, soulève régulièrement des questions spécifiques qui intéressent vos communautés respectives.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Marika. On vient de me dire que les opérateurs ne sont toujours pas prêts. Alan, vous souhaitez ajouter quelque chose, je veux dire, en tant qu'agent de liaison de l'ALAC auprès de la GNSO ?

ALAN GREENBERG : Non, il me semble que Marika l'a déjà expliqué assez bien. La participation aux groupes de travail est ouverte à tous ceux qui sont prêts à faire les devoirs et participer activement, votre voix compte autant que celle de toutes les unités constitutives formelles.

Une personne individuelle ne peut pas tout simplement soulever une question et la faire adopter unilatéralement. Mais c'est possible de le faire si vous trouvez des communautés qui vous soutiennent et vous persuadez les autres qu'il y a une question qui doit être abordée et qui est dans leur portée. C'est déjà arrivé. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Alan. C'était Alan Greenberg, notre agent de liaison auprès de la GNSO. Maintenant, sommes-nous en ligne ? Je sais que les interprètes d'espagnol sont de retour. Nous attendons toujours les

interprètes de français. Mes excuses à tout le monde. Ce sont des problèmes techniques qui arrivent parfois. Ces appels ont le service d'interprétation simultanée vers l'espagnol et le français. Évidemment, cela implique une couche technique de plus. Nous avons des participants de partout dans le monde, c'est ce que vous verrez dans At-Large.

Nous avons ces problèmes techniques, malheureusement, parce que nous tenons beaucoup d'appels et des conférences téléphoniques avec des gens du monde entier qui y participent. Nous avons une excellente collaboratrice qui s'appelle Gisella, qui fait un travail extraordinaire dans la coordination des participants qui se déconnectent, etc. Mais lorsque ce sont les interprètes qui sont déconnectés, c'est évidemment un problème pour nous tous.

THOMAS RICKERT :

Olivier, je voulais juste ajouter que je ne pense pas qu'il soit nécessaire de faire une distinction entre les attentes de l'ICANN et les attentes des autres groupes, comme l'a suggéré Garth Graham. À mon avis, c'est une question de l'endroit où on identifie des faiblesses. C'est là que vous pouvez essayer de trouver du public ou d'autres qui vous aident à atteindre votre objectif. Ou alors, si vous vous occupez de vos domaines d'expertise ou d'intérêt ce sera peut-être plus facile pour vous de trouver des sujets sur lesquels vous souhaiteriez travailler.

Par exemple, si vous avez une formation technique et si vous vous êtes toujours demandé pourquoi il est si facile de transférer un nom de

domaine d'un bureau d'enregistrement à un autre peut-être devriez-vous vous pencher sur ces questions.

Ou alors, si vous êtes intéressé à la liberté d'expression peut-être vous voudriez en savoir plus et contribuer à façonner les futurs paramètres d'opération des fournisseurs de services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire.

Vous n'avez aucune obligation d'atteindre des résultats. Vous pouvez lire les rapports. Vous pouvez répondre par e-mail si vous le souhaitez. Vous pouvez participer à un groupe de travail. Vous pouvez le faire. Vous pouvez même être contacté si cela vous convient. Vous avez de nombreuses possibilités de vous faire entendre et de transmettre vos avis concernant les politiques, tout dépend de votre domaine d'intérêt.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Thomas. C'est un très bon commentaire. En fait, vous avez parlé de « politiques », qui sont particulièrement importantes parce qu'en définitive c'est la partie qui concerne les 2,6 milliards d'utilisateurs d'Internet au monde.

Le vrai problème est d'engager les utilisateurs de l'Internet au bon moment afin qu'ils soient en mesure d'apporter leurs contributions – soit dans la consultation publique, soit à travers le groupe de travail lui-même– afin d'avoir une politique qui s'occupera des utilisateurs de l'Internet et qui sera équitable pour les utilisateurs de l'Internet à la fin du processus. N'oubliez pas qu'une fois qu'une proposition a été adoptée comme politique il est très difficile de revenir en arrière, parce que les politiques sont mises en œuvre dans le monde entier.

Je ferai une remarque personnelle : l'un des problèmes que nous avons observé est que certains de ces processus ont lieu très rapidement à cause des pressions pour mettre en œuvre les politiques dès que possible.

Maintenant, l'ensemble du processus –depuis le début du PDP de la GNSO jusqu'à la fin du PDP de la GNSO– peut prendre plusieurs années. Des fois ce sont plusieurs années de travail très dur. Si vous n'êtes pas là depuis le début, c'est très difficile de rattraper pour tout comprendre. Ainsi, nous avons parfois constaté que les gens arrivent trop tard pour modifier la politique parce que le processus de développement de politiques est déjà à l'étape finale du développement. C'est souvent un problème.

Comment faire pour engager davantage de gens dès le début ? Vous entendrez parfois des appels de volontaires pour un groupe de travail de la GNSO. En tant que président d'ALAC, remettant cette casquette, j'ai trouvé que nous avons eu peu de réponses ; pour diverses raisons, je suppose. L'une d'elles est le temps que ça prend. Êtes-vous en mesure de vous engager à des conférences téléphoniques hebdomadaires pour les prochaines deux années ou pour l'année prochaine, par exemple ? Beaucoup de gens ne peuvent pas ; cela devient un peu plus difficile à long terme.

Puis, il y a aussi le manque de compréhension concernant les questions elles-mêmes. J'espère que nous serons capables de mieux les expliquer, voire même d'attirer votre intérêt sur ces questions.



Ce qui est important, vraiment, est de noter que c'est le processus multipartite mondial et ascendant qui développe les politiques opérationnelles, par opposition aux discussions théoriques et académiques que l'on voit parfois dans d'autres forums. C'est le cas de l'IGF, par exemple : il y a beaucoup de discussions théoriques, académiques et de principes, mais il n'y a pas de véritable développement de politiques. C'est surtout le débat sur la forme des politiques, mais pas sur leur élaboration.

Voilà. Je vois sur le tchat que nous allons reprendre l'appel toujours sans interprétation vers le français. Mes excuses aux participants du canal en français pour l'instant. Vous pouvez écouter la présentation sur Adobe Connect en anglais. Puis, dès que le service d'interprétation vers le français sera de retour, le personnel l'annoncera sur le tchat. Vous pouvez reprendre la parole, Thomas Rickert.

THOMAS RICKERT :

Merci beaucoup, Olivier. Désolé pour les participants francophones. Malheureusement, mon français n'est pas suffisamment bon pour faire la présentation en français. « Je suis désolé ». C'est tout ce que je sais dire.

Parlant de fin, je finirai ma courte intervention sur le processus de développement de politiques de la GNSO dans deux ou trois minutes, c'est à dire que nous avons déjà discuté presque tout ce que nous avons préparé.

Nous arrivons maintenant à la question que vous vous aurez tous sans doute posée, à savoir : Pourquoi a-t-on besoin de politiques ? Pourquoi

allons-nous passer par tout cela ? Ces politiques sont-elles contraignantes ou pas ? Elles servent à quoi ? S'agit-il simplement de recommandations ? Vous m'avez entendu parler de « recommandations » tout à l'heure. Que signifie vraiment ce terme ?

À cet égard, vous devriez essayer de retenir le terme « politique consensuelle », parce qu'à la fin d'un PDP (d'un processus de développement de politiques) de la GNSO, les recommandations qui résultent du PDP doivent d'abord être adoptées par le Conseil d'administration de l'ICANN et puis elles deviennent des politiques consensuelles. Du point de vue juridique, elles représentent un outil puissant et magnifique.

Parce que comme vous l'avez entendu dire plus tôt, la GNSO a un système bicaméral. Il y a les parties contractantes et les parties non-contractantes. Imaginez une politique qui s'occupe des exigences que doivent remplir les opérateurs de registre. Comme je l'ai dit, les opérateurs de registre ont un contrat avec l'ICANN. Dans le monde hors ligne –soi-disant– l'ICANN devrait demander aux parties contractantes de modifier le contrat. Si vous demandez à votre propriétaire de modifier votre contrat de bail il doit être modifié, n'est-ce pas ?

Avec les politiques consensuelles c'est différent, parce que les contrats de tous les registres et bureaux d'enregistrement prévoient qu'ils doivent suivre les politiques consensuelles adoptées ainsi que celles qui pourraient être adoptées après la signature du contrat.

Autrement dit, avec l'adoption des recommandations de politiques par le Conseil d'administration de l'ICANN, tous les contrats existants sont

modifiés automatiquement. Ce n'est pas seulement pour l'avenir. Ce n'est pas seulement pour les nouveaux gTLD ayant des nouveaux contrats ou au moment du renouvellement du contrat ; tous les contrats existants sont automatiquement modifiés.

Cela nous amène à un autre sujet intéressant, la palissade. Je vous assure que j'ai moi-même été assis aux réunions de l'ICANN me demandant pourquoi ces gens parlaient de palissades. Nous sommes passés à la ferme ? Je ne comprenais vraiment pas ce dont nous parlions.

Fondamentalement, il y a une certaine ambiguïté dans les contrats car les registres et les bureaux d'enregistrement allèguent qu'il y a des questions contractuelles qui devraient être négociées entre eux et l'ICANN et que la communauté n'a pas vraiment le droit de s'exprimer sur toutes les dispositions contractuelles qui l'intéressent. Mais il existe une partie du contrat qui peut être altérée, modifiée ou amendée par les politiques consensuelles. C'est ce qui est à l'intérieur de la palissade. C'est là que se termine la liberté de négocier les contrats.

À l'intérieur de la palissade, les politiques consensuelles ont du poids. C'est principalement pour garantir que nous avons un Internet stable et sécurisé. De même, cela vise à garantir que tous les registres et les bureaux d'enregistrement fonctionnent suivant les mêmes normes du WHOIS, qui est la base de données où vous trouvez les données relatives aux domaines, telles que les données du titulaire, les données [inaudible] ou les données de [inaudible].

Cela inclut, par exemple, la politique de transfert entre bureaux d'enregistrement qui se compose de plusieurs politiques relatives au transfert de domaines entre bureaux d'enregistrement. Et il y a ensuite la procédure UDRP, qui [parvient] à résoudre des cas spécifiques de contrefaçon de marques commerciales. Chaque utilisateur qui enregistre un nom de domaine doit accepter la procédure UDRP. Tous les bureaux d'enregistrement doivent, par politique consensuelle, l'incorporer dans leurs conditions générales ou d'y faire référence et également de mettre en œuvre les décisions prises dans le cadre de l'UDRP.

Nous voilà à l'avant-dernière diapositive : Comment puis-je participer à la GNSO ? Faites des commentaires publics. Suivez les listes de diffusion. Rejoignez un groupe de parties prenantes ou une unité constitutive. Portez-vous volontaires pour rejoindre un groupe de travail. Je répète, vous n'avez pas l'obligation de parler ou de contribuer à grande échelle. Vous pouvez essayer un groupe de travail et seulement écouter pour commencer à vous familiariser avec tous les processus et toutes les procédures. Vous pouvez assister aux réunions du conseil de la GNSO si vous le souhaitez.

Voilà les sujets qui sont en cours de discussion. Si vous regardez le deuxième point, nous avons aussi un PDP concernant les exigences relatives aux services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire en ce moment. Beaucoup de malfaiteurs utilisent les services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire pour cacher leur identité lorsqu'ils commettent des délits en ligne. Il devrait donc avoir des exigences plus sévères pour les services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire.

La communauté doit s'assurer que les services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire fonctionnent d'une façon qui aide également à protéger l'identité des titulaires de noms de domaine voulant jouir de leur droit à la liberté d'expression sans risquer que leurs données soient divulguées trop facilement.

Vous voyez que tout a plusieurs arêtes. Même si la question de l'anonymisation et de l'enregistrement fiduciaire peut sembler un peu technique, elle a un impact sur la vie réelle. Ce qui m'amène aux noms de domaine internationalisés. Comment allons-nous nous occuper des caractères chinois ou des autres écritures qui ne correspondent pas au codage ASCII ? Il s'agit d'un sujet d'actualité pour lequel nous cherchons à obtenir des données réelles sur lesquelles appuyer nos délibérations, à partir desquelles nous prendrons des décisions de politiques.

Le groupe de politiques et de mise en œuvre s'occupe de la question « qu'est-ce que politique et quelle est la mise en œuvre de la politique actuelle ? » Ce serait une discussion assez longue, mais je voudrais m'en tenir à une remarque.

Comme vous pouvez l'imaginer, les recommandations de politiques ont tendance à être un peu générales et courtes. Lorsqu'elles sont mises en œuvre, généralement vous devez y ajouter plus de détails. Il y a du désaccord sur quand un changement ou une mise en œuvre constituent une élaboration de politiques et quand il s'agit simplement de la mise en œuvre d'une politique existante.

Vous trouverez plus d'informations sur ce que nous avons discuté sur ce lien. Je voudrais maintenant rendre la parole à Olivier ou Marika. Merci.

MARIKA KONINGS :

Merci, Thomas. Je pense que c'est à moi de reprendre. Vu que nous n'avons plus vraiment de temps, j'essaierai d'aborder le reste des diapositives rapidement. Mais j'essaierai de ne pas parler trop vite.

Nous allons maintenant examiner l'organisation de soutien aux extensions géographiques, également connue sous le nom de ccNSO. La ccNSO est un organisme au sein de la structure de l'ICANN qui a été créé pour et par les gestionnaires de domaines de premier niveau géographique (ou les gestionnaires ccTLD). Depuis sa création en 2003, la ccNSO a mis à disposition des gestionnaires des noms de domaine de premier niveau géographique un forum pour se rencontrer et discuter des problématiques qui préoccupent les ccTLD au niveau mondial.

Ainsi, la ccNSO fournit une plateforme pour veiller au développement du consensus, de la coopération tactique et du renforcement des capacités parmi les ccTLD et facilite le développement des meilleures pratiques librement consenties pour les gestionnaires des ccTLD.

Elle est également chargée de développer et de recommander des politiques mondiales au Conseil de l'ICANN pour un ensemble limité de questions relatives aux ccTLD comme, par exemple, l'introduction des noms de domaine internationalisés ccTLD (également connus sous le nom de IDN ccTLD).

Le processus de développement de politiques de la ccNSO lui-même est géré par le conseil de la ccNSO, composé de 18 conseillers : 15 conseillers élus par les membres de la ccNSO et 3 nommés par le comité de nomination de l'ICANN. Les activités de la ccNSO sont organisées



principalement par le biais de groupes de travail, comme par exemple, le groupe de travail sur la planification stratégique et opérationnelle (SOP) ou le groupe de travail technique.

À travers la ccNSO, les gestionnaires des ccTLD travaillent également avec d'autres parties prenantes et communautés au sein des structures de l'ICANN, comme le comité consultatif gouvernemental (GAC) et la GNSO, dont Thomas nous a parlé.

Actuellement, la ccNSO a 149 membres répartis entre les cinq régions géographiques telles qu'elles ont été définies par l'ICANN. Comme je l'ai indiqué avant, la ccNSO se réunit et discute principalement de questions d'intérêt commun, ce qu'ils font sous la forme d'échanges d'informations, par exemple, au cours de ce qu'ils appellent « Tech Day » dans le cadre des réunions de l'ICANN ou aux activités de réseautage qui ont lieu après.

En outre, par le biais de la ccNSO, la communauté ccTLD travaille ensemble afin de représenter les intérêts communautaires des ccTLD auprès de l'ICANN à travers le développement de positions communes et de contributions sur les activités principales de l'ICANN.

Si vous comparez la ccNSO à la GNSO, la ccNSO consacre beaucoup moins de temps et de ressources au développement de politiques, car la plupart des activités de développement de politiques pour les ccTLD a lieu au niveau local. Beaucoup d'entre vous ont peut-être participé à ces activités de votre ccTLD local.

Pendant que le développement de politiques de la GNSO est aussi large que l'éventail de questions de politiques liées aux noms de domaine



génériques de premier niveau –bien que, comme l'a noté Thomas, il peut y avoir certaines limites dans la considération de ce qui correspond aux politiques de consensus– les sujets qui se trouvent dans la mission du processus de développement de politiques de la ccNSO sont beaucoup plus limités et très précisément définis à l'annexe C des statuts de l'ICANN.

Le cadre d'application du processus de développement de politiques de la ccNSO est assez restreint. En conséquence, il existe un nombre très limité de processus de développement de politiques relatives au ccTLD à ce jour. Je crois que la ccNSO n'est actuellement qu'à son deuxième PDP (ou processus de développement de politiques), qui se concentre sur les noms de domaine internationalisés (ou IDN). Il y aura un troisième PDP qui abordera le retrait des ccTLD.

Cependant, outre le processus formel de développement de politiques, la ccNSO entreprend aussi du travail lié aux politiques mettant l'accent sur des sujets tels que l'utilisation des noms de pays et des toponymes dans les domaines de premier niveau ainsi que sur la délégation et la redélégation des ccTLD.

L'adhésion à la ccNSO est réservée aux gestionnaires des ccTLD. Cependant, la plupart des réunions qu'ils accueillent lors des réunions de l'ICANN est ouverte au public. Au niveau local il peut y avoir d'autres occasions de s'impliquer aux activités de développement de politiques relatives aux ccTLD.

Pour plus d'informations sur la ccNSO, voici quelques liens où vous pouvez trouver plus d'informations sur leur organisation ainsi que les

spécificités de leur processus de développement de politiques. Vous remarquerez qu'il existe certaines similitudes, mais aussi quelques différences entre le fonctionnement des processus de développement de politiques de la GNSO et ceux de la ccNSO.

Nous arrivons alors à l'organisation de soutien à l'adressage (ou ASO). Afin de comprendre le rôle de l'organisation de soutien à l'adressage, je devrai également expliquer les rôles des registres Internet régionaux (ou RIR) et de l'organisation de ressources de numéros (ou NRO).

Les registres Internet régionaux coopèrent à travers la NRO (organisation de ressources de numéros). Il y a actuellement cinq RIR représentant chaque région de l'ICANN : AfriNIC pour l'Afrique, APNIC pour l'Asie-Pacifique, ARIN pour l'Amérique du Nord, LACNIC pour l'Amérique du Sud et RIPE pour l'Europe. À son tour, la NRO fournit le soutien au secrétariat pour l'ASO.

En outre, les registres Internet régionaux délèguent les activités communes opérationnelles et externes à la NRO. La NRO peut également conclure un contrat de coopération au nom de tous les RIR avec les organismes du secteur public national ou international. L'une des fonctions principales de la NRO est de promouvoir et de protéger le processus ascendant de développement de politiques relatives aux ressources de l'Internet qu'elle utilise pour l'élaboration de ses politiques.

À son tour, l'ASO (ou organisation de soutien à l'adressage) est l'organisme de contact de l'ICANN tandis que l'organisation de ressources de numéros (la NRO) est l'organisme de contact des registres

Internet régionaux. Les deux organismes sont connectés mais ont des responsabilités différentes.

Le but de l'ASO est d'examiner et de formuler des recommandations pour une politique globale des ressources de l'Internet et de conseiller le Conseil d'administration de l'ICANN en conséquence. Les fonctions de l'ASO sont menées par le conseil d'adressage de l'ASO, qui se compose des membres du conseil de numéros de la NRO. Les membres de la NRO sont élus et nommés par leurs communautés respectives des registres Internet régionaux.

Quelles sont les politiques mondiales que l'ASO est chargée d'examiner sur lesquelles elle doit formuler des recommandations ? Comme la ccNSO, il y a des nombreuses politiques d'adressage régionales qui sont développées par les registres Internet régionaux par le biais de leurs propres processus de développement de politiques. Beaucoup parmi vous ont aussi peut-être déjà participé à certains de ces processus.

Cependant, seulement quelques unes de ces politiques affectent vraiment l'IANA. Ce sont celles qui s'appellent « politiques mondiales ». Avant que ces politiques atteignent l'ASO, une version identique à la politique proposée doit d'abord être ratifiée par chacune des communautés des registres Internet régionaux.

Un exemple d'une telle politique mondiale est celui de la récupération de l'espace d'adressage du protocole Internet (ou IPv4) à la suite de l'épuisement de l'espace. Cette politique permet à l'IANA de gérer l'espace d'adressage IPv4 récupéré et d'allouer des blocs plus petits qu'avant, ce qui a été adopté par le Conseil de l'ICANN en mai 2012.

Comme vous pouvez l'imaginer, étant donné que les politiques mondiales doivent être acceptées par tous les registres Internet régionaux, il y a un nombre limité de politiques qui sont généralement adoptées ou mises en œuvre au cours des années.

[Vérifiez-le] sur l'ASO. Il y a probablement beaucoup plus de possibilités de participer activement à leur développement au niveau régional. Mais vous avez ici un lien à l'ASO et vous trouverez plus d'informations sur l'organisation là-dessus.

Maintenant, passons aux comités consultatifs de l'ICANN. Les comités consultatifs de l'ICANN (également connus sous le nom d'AC) sont les organismes consultatifs officiels au sein de l'ICANN qui sont composés de représentants de la communauté de l'ICANN qui conseillent l'ICANN sur une question particulière ou un domaine de politique spécifique. À l'heure actuelle, il existe quatre comités consultatifs. Je passe la parole à Olivier qui nous parlera plus largement du comité consultatif At-Large (ou ALAC).

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Marika. J'ai déjà abordé At-Large dans le séminaire en ligne passé, mais nous le verrons quand-même très vite. Il s'agit actuellement d'une communauté de plus de 160 structures At-Large, si je ne me trompe, puisqu'un grand nombre de structures At-Large nous ont rejoint récemment.

Les structures At-Large sont n'importe quel genre de groupe – clubs informatiques, associations, centres de formation, etc. – qui ont une caractéristique commune, à savoir qu'elles travaillent directement avec



les utilisateurs finaux. Comme vous le savez, elles sont actives dans le monde entier. Comme vous pouvez le voir sur notre liste de participants au séminaire Web, vous venez de partout dans le monde.

L'ALAC (le comité consultatif At-Large) a plusieurs fonctions. La première consiste à émettre des commentaires en réponse aux demandes de commentaires publics de l'ICANN. Comme vous l'aurez remarqué, la GNSO génère beaucoup de demandes de commentaires publics, mais les autres parties de l'ICANN émettent aussi parfois des demandes de commentaires publics. Bien sûr, le Conseil de l'ICANN demande également des commentaires publics.

At-Large est en mesure de commenter sur tout et n'importe quoi dans la sphère de l'ICANN. Il publie non seulement des commentaires pour toutes ces demandes de commentaires publics mais aussi sur n'importe quel sujet, processus, politique ou thématique relative à l'ICANN qu'il considère importante. Cela comprend également le budget, la stratégie de l'ICANN, ... Ces processus généraux qui se déroulent au sein l'ICANN concernant l'avenir de l'ICANN, de l'Internet et du DNS.

Le comité consultatif At-Large a également la possibilité d'émettre des commentaires sur quoi que ce soit en dehors de ces processus de consultation publique. À tout moment, l'ALAC peut émettre des commentaires. Il peut commenter des processus externes liés à l'ICANN ou à son mandat d'une façon ou d'autre et qui, bien sûr, affectent les utilisateurs de l'Internet.

Par exemple, dans le passé quand le contrat du gouvernement américain avec l'ICANN pour l'exploitation de la racine DNS, qui est au

sommet du système des noms de domaine sur l'Internet, a été renouvelé, l'ALAC a soumis un commentaire au gouvernement américain portant sur l'opinion des utilisateurs de l'Internet qui faisaient partie de nos membres.

Bien sûr, il participe aussi aux groupes de travail intercommunautaires au sein de l'ICANN. Ces groupes constituent un type spécial de groupe de travail où plus d'une des organisations de soutien ou des comités consultatifs de l'ICANN se réunissent et travaillent conjointement sur un sujet. C'est aussi une façon d'entrer dans le processus de politiques. Thomas a mentionné plus tôt que l'autre façon serait que l'ALAC envoie des volontaires pour le processus de développement de politiques de la GNSO.

At-Large a aussi bien d'autres fonctions. Bien sûr, nous devons transmettre le message de l'ICANN aux utilisateurs de l'Internet du monde entier. Ce sont en réalité des informations que l'ICANN envoie au reste du monde. Heureusement, en raison de notre grande empreinte, nous sommes capables de couvrir la plupart du monde, voire même le monde entier. Cela est important. Il est vraiment important que vous, en tant que représentants des structures At-Large, vous compreniez les enjeux de l'ICANN et que vous les transmettiez aux utilisateurs locaux de l'Internet, parce que ces questions les concernent directement, complètement, en fait.

Finalement, une des missions incluses dans la charte d'At-Large est de coordonner le dépôt des objections aux domaines de premier niveau génériques, qui étaient en cours de création à l'époque de sa

constitution. Ce processus est maintenant terminé, parce que la période d'objections est conclue.

At-Large a déposé des objections à l'encontre de trois candidatures pour la chaîne .hell. Elles ont suivi la politique générale et sont arrivées aux examinateurs externes qui examinent les objections. Finalement, ces objections ont été rejetées pour plusieurs raisons que je ne vais pas expliquer en ce moment parce que nous n'avons pas le temps, mais ce qui est important, c'est que nous avons la possibilité de soumettre ces objections.

Pour les prochains cycles de création de nouveaux domaines de premier niveau, l'ALAC retiendra cette capacité et pourrait changer le processus de soumission d'objections. Diapo suivante, s'il vous plaît.

Voici le schéma organisationnel d'At-Large, je pense que nous l'avons tous vu déjà ; vous voyez les cinq régions. Chaque région sélectionne deux représentants pour le comité consultatif At-Large.

Je tiens à souligner quelque chose d'important : At-Large est l'ensemble de la communauté du monde entier tandis que le comité consultatif At-Large (ALAC) est composé seulement des 15 membres du comité. Chacune des organisations régionales At-Large choisit deux représentants. Nous avons l'Afrique (AFRALO), l'Asie-Pacifique (APRALO), l'Europe (EURALO), etc. Une troisième personne par région est sélectionnée par le comité de nomination, qui est un autre comité qui nomme les membres.

Thomas parlait tout à l'heure du membre de la GNSO désigné par le comité de nomination. Il y a aussi des personnes nommées par le

comité de nomination pour l'ALAC. Cela apporte vraiment un élément essentiel, des personnes supplémentaires qui sont nommées parfois pour rétablir l'équilibre entre les sexes ou les zones géographiques.

Dans notre cas, nous ne sommes pas vraiment déséquilibrés en ce qui concerne les zones géographiques parce que nous avons les cinq régions, mais dans certains cas l'équilibre est rétabli. Si l'ALAC a un très fort besoin d'une compétence spécifique, nous pouvons appeler le comité de nomination et ils vont trouver quelqu'un qui possède ces compétences.

L'ALAC sélectionne ensuite (ensemble avec le président de chaque organisation régionale At-Large) une personne qui passe au Conseil de l'ICANN. Cette personne ne représente plus At-Large, car une fois que vous êtes dans le Conseil de l'ICANN vous ne pouvez pas représenter les intérêts de votre communauté spécifiquement ; vous devez représenter les intérêts de tous. Mais comme cette personne est sélectionnée par la communauté At-Large, il est juste de supposer qu'elle aura des liens étroits avec notre communauté et aussi des opinions très similaires à celles de notre communauté.

Les deux dernières années, Sébastien Bachollet a été le membre du Conseil de l'ICANN choisi par At-Large. À partir de la fin de cette année Rinalia Abdul Rahim va lui succéder. Suivante.

Il y a eu un saut. Allons-y.

At-Large est complètement ascendant. C'est à dire que vous avez les structures At-Large en bas de la pyramide. Les structures At-Large,

lorsqu'elles ont un problème, peuvent aborder la question avec leurs organisations régionales At-Large.

Si deux ou plusieurs organisations régionales At-Large croient qu'une question est importante, ils peuvent en informer l'ALAC. La question peut suivre le cycle complet très rapidement et passer d'une structure At-Large et être discutée par l'ALAC. Puis l'ALAC peut prendre une décision sur la manière dont ce problème doit être traité. Diapo suivante, s'il vous plaît.

Bien sûr, l'un des moyens de s'attaquer à ces procédures est de créer une déclaration. Voici un schéma simple sur l'élaboration d'une déclaration lorsqu'elle est proposée par une structure At-Large. Tout d'abord, elle est discutée dans la RALO. S'il y a du consensus au niveau de la RALO, celle-ci communique la déclaration aux autres RALO. Si les RALO arrivent à un consensus –ou au moins plus d'une RALO– la discussion est menée par l'ensemble des différentes RALO et passe au niveau de l'ALAC.

S'il y a du consensus au sein de l'ALAC –et souvent, comme je vous ai dit, si le sujet est très important il suffit de quelques jours pour arriver à ce point là–, l'ALAC décide de rédiger une déclaration et crée une première version préliminaire.

Bref, quelqu'un s'occupe de la rédaction. La première version de la déclaration est rédigée. Elle est publiée sur la page wiki. Puis il y a une demande de commentaires, encore une fois. Vous aurez remarqué les demandes de commentaires sur la liste d'annonces d'ALAC.

Avec les commentaires, la déclaration est modifiée. Une fois que la déclaration est modifiée, l'ALAC émet une déclaration définitive – une copie finale de la déclaration. La déclaration doit ensuite être ratifiée par les 15 membres de l'ALAC à travers le vote. Une fois que le vote est effectué, la déclaration est publiée et envoyée aux personnes en charge.

Bien sûr, c'est ce qui se passe si la déclaration est approuvée par la majorité. Neuf fois sur dix, et je dirai même dans tous les cas à ce jour, on atteint le consensus avant d'arriver à l'étape de publication de la déclaration. Il est très improbable que l'ALAC s'oppose.

En fait, en tant que président, j'ai noté que s'il n'y a pas eu de consensus nous finissons par ne pas publier de déclaration dû au manque de consensus. Souvent à l'ALAC on a deux points de vue différents, dans certains cas nous avons donc montré les deux points de vue et nous avons tout envoyé au Conseil ou au groupe de travail de la GNSO. Ce qui montre donc au groupe de travail que la communauté est divisée sur la question.

La diapositive suivante montre le processus de réponse à une demande de commentaires publics. L'ICANN nous envoie une demande de commentaires publics. Il y a une discussion qui a lieu aussi bien à l'ALAC qu'au sein des organisations régionales At-Large et sur la liste de diffusion d'At-Large. Les structures At-Large sont invitées à fournir leurs contributions et commentaires. S'il y a un intérêt, un commentaire est requis de l'ALAC et on demande à quelqu'un de s'occuper de la rédaction.

Je vous rappelle que cette personne, ce rapporteur, peut être n'importe qui. Il n'est pas nécessaire que ce soit un membre de l'ALAC. Il n'est pas nécessaire que ce soit un dirigeant d'une RALO. Il peut s'agir de n'importe quel représentant d'une structure At-Large qui va s'occuper de rédiger la déclaration.

La première version préliminaire est rédigée. Si certains parmi vous sont intéressés à la rédaction de déclarations, veuillez vous porter volontaires, s'il vous plait. N'ayez pas peur. Si c'est votre première déclaration, nous pourrions demander à certaines personnes de vous aider. En fait, il peut y avoir plus d'un auteur. Parfois il y a deux, trois ou quatre auteurs qui travaillent ensemble pour produire une déclaration qui est parfois juste un paragraphe et des fois, plusieurs pages. Vraiment tout dépend du message que nous voulons transmettre.

La première version préliminaire est publiée sur la page wiki. Les gens sont priés d'émettre leurs commentaires à ce sujet dans la boîte de commentaires en bas de la page. S'il y a du consensus, l'ALAC publie la déclaration, qui doit ensuite être ratifiée de la même manière que sur le processus que je vous ai déjà montré. Ensuite, la déclaration est publiée et envoyée au processus de consultation publique.

Le seul problème que nous avons ici est que de ce point (le début) à ce point (la fin), nous avons 21 jours, ce qui n'est pas beaucoup de temps. C'est une lutte constante d'arriver à parcourir la pyramide complète jusqu'aux structures At-Large et de revenir au sommet. Nous sommes en discussions avec l'ICANN et avec ses organismes de développement de politiques pour essayer de rallonger cette période.



Les consultations publiques consacrent 21 jours au commentaire public initial et puis 21 jours à une période de réponse. Ce qui en tout fait 42 jours. Plusieurs fois nous avons envoyé un courrier électronique au membre chargé du processus de consultation publique pour lui dire que nous ne serons pas en mesure de fournir une déclaration dans les premiers 21 jours et que nous le ferons dans la deuxième période de 21 jours.

On a toujours tort. Lorsque vous faites des commentaires, soyez aussi rapides que possible. Soyez proactifs. Lorsque l'ICANN identifie un problème il vaut mieux d'examiner la question dans la première semaine. Si vous souhaitez apporter vos commentaires, veuillez le faire dès que possible.

Trois liens importants d'At-Large : la page de correspondance. C'est là que toutes les déclarations d'At-Large et de l'ALAC sont enregistrées une fois qu'elles ont été envoyées. Nous avons non seulement des déclarations mais aussi une correspondance. Ce ne sont que des courriels qui n'ont pas passé par l'étape du vote ou pour lesquels le consensus était très faible. On s'en occupe parfois lors de l'appel d'ALAC et des fois lors de l'appel de l'équipe de dirigeants. Mais 99 % de notre correspondance porte sur les déclarations.

Ensuite, nous avons la page du développement de politiques. C'est l'ensemble des pages du wiki, la table principale, qui regroupe tout le travail relatif aux politiques en cours. Quant à moi, je vérifie cette page tous les jours. J'espère que beaucoup d'entre vous pourront suivre cela de près, parce que c'est aussi la façon dont vous pourrez voir s'il y a du

travail d'At-Large auquel vous souhaiteriez participer. C'est très important.

Nous avons constamment des groupes de travail d'At-Large. Il est impossible qu'une seule personne puisse suivre absolument tous les sujets traités au sein de l'ICANN. En ce qui concerne les groupes de travail, ils se concentrent sur des sujets spécifiques.

Il y a certains groupes de travail sur les nouveaux domaines génériques de premier niveau. Il y a un groupe de travail sur la politique des noms de domaine internationalisés, c'est à dire les caractères non-latins tels que l'arabe, le chinois et l'hébreu, les caractères cyrilliques, etc. Il y a aussi d'autres groupes de travail. L'un d'eux s'occupe des finances et du budget. En tout cas, ils sont tous sur cette page des groupes de travail. Ça y est, j'ai fini. On revient à Marika.

MARIKA KONINGS :

Merci Olivier. Je vais parcourir brièvement les autres comités consultatifs, tout en signalant que nous manquons de temps et je pense que nous devrions laisser quelques minutes au moins pour les questions et les réponses.

Le comité consultatif gouvernemental (également connu sous le nom de GAC) est un comité consultatif composé de représentants désignés des gouvernements nationaux, des organisations gouvernementales multinationales et des organisations régies par un traité. Sa mission est de conseiller le Conseil d'administration de l'ICANN sur des questions qui préoccupent les gouvernements. Le GAC se réunit uniquement pendant les réunions de l'ICANN. Cependant, une charge de travail

accrue et des sujets d'intérêt pour le GAC se sont traduits en travail à faire pendant la période intersession. Le GAC se compose actuellement de plus de 130 membres et 30 observateurs. Vous avez un lien ici si vous voulez apprendre davantage sur le GAC.

Puis il y a aussi le comité consultatif sur la sécurité et la stabilité (également connu sous le nom de SSAC), qui est le comité permanent qui conseille la communauté de l'ICANN et le Conseil de l'ICANN sur les questions liées à la sécurité et à la stabilité des systèmes de nommage et d'allocation d'adresses de l'Internet. Sa charte porte une attention particulière à l'analyse des risques et aux audits. Leur groupe est actuellement composé de 38 membres. Encore une fois, pour plus d'informations sur le SSAC et la façon dont vous pouvez vous porter candidats à l'adhésion, vous pouvez accéder à leur site Web.

Enfin, il y a le comité consultatif du système des serveurs racine (ou le RSSAC), qui fournit des conseils sur les exigences opérationnelles des serveurs de noms racine. Le RSSAC se réunit en général lors des réunions du groupe de travail de génie Internet (ou l'IETF), mais s'est aussi réuni lors de la dernière réunion de l'ICANN, à Singapour. Je crois qu'ils comptent aussi tenir une séance publique lors de la réunion de l'ICANN à Londres.

Très brièvement, comment pouvez-vous rester à jour sur les activités de toutes ces organisations qui se concentrent sur le développement de politiques de l'ICANN ? Comme cela a été signalé précédemment, il y a beaucoup d'occasions de s'engager directement dans les activités de développement de politiques, soit par le biais de la participation ou l'adhésion à certaines des entités que nous avons présentées



aujourd'hui, soit en apportant une contribution à travers des forums de consultation publique ou participant à des séances publiques ou des séminaires en ligne comme celui-ci.

Il y a également un certain nombre d'outils que le personnel de l'ICANN chargé des politiques fournit afin de vous aider à rester à jour, tels que notre bulletin mensuel de mise à jour des politiques, qui couvre toutes les activités principales du développement de politiques de toutes les organisations de soutien et comités consultatifs de l'ICANN. Cette publication est disponible en arabe, chinois, anglais, français, russe et espagnol. Pour vous abonner gratuitement, vous pouvez accéder au lien qui s'affiche ici et vous inscrire.

Nous organisons également un séminaire en ligne de mise à jour en matière de politiques avant chaque réunion de l'ICANN. Il est vraiment censé fournir aux participants un aperçu des questions portant sur la politique qui seront peut-être abordées par les différentes organisations de soutien et comités consultatifs lors de la réunion de l'ICANN. Nous espérons que ce séminaire en ligne aide effectivement à la préparation de la réunion elle-même afin que les participants puissent s'informer sur quelques-uns des sujets qui seront traités et organiser leur emploi du temps en conséquence.

Nous organisons deux séances identiques au cours de deux fuseaux horaires différents de la journée pour maximiser les opportunités de participer. En outre, les séminaires en ligne sont enregistrés et transcrits afin que les gens puissent également y accéder après l'appel.



Je pense que je vais sauter la dernière partie des diapositives qui fournissent quelques informations de contexte sur le personnel chargé des politiques – qui nous sommes, ce que nous faisons. Mais comme elles sont dans la présentation qui a été affichée, je pense que vous pouvez le lire quand vous voudrez. Voilà, nous avons encore quelques minutes pour les questions / réponses. Avec ça, je vais rendre la parole à Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Marika. J'ai la bonne nouvelle que puisque nous sommes un peu en retard, nous avons dix minutes de plus. Si vous voulez expliquer cette dernière diapositive rapidement, cela pourrait être utile. On me demande souvent : « à quoi sert tout ce personnel chargé des politiques ? Qui sont-ils ? Que font-ils ? » Vous pouvez revenir à la diapositive ?

MARIKA KONINGS : Très bien, permettez-moi de l'ouvrir à nouveau. J'avais fermé la présentation.

Nous voyons ici la distribution mondiale du personnel chargé des politiques. Nous avons actuellement 24 membres dans l'équipe chargée des politiques, qui sont répartis sur 9 pays, 5 fuseaux horaires, et je pense qu'entre nous nous couvrons environ 12 langues.

Comme beaucoup d'entre vous peuvent avoir vu, le soutien que nous fournissons comprend les services de secrétariat, le soutien aux systèmes, à la planification et à l'organisation de réunions, ainsi que

l'aide technique et la facilitation des réunions. Encore une fois, la façon dont le soutien est fourni et structuré dépend fortement de la nécessité et de l'exigence de chacune des organisations de soutien et des comités consultatifs.

Par conséquent, le rôle de l'équipe de politiques est vraiment celui d'aider et de soutenir notre communauté mais aussi d'aider à gérer les processus qui accompagnent les activités de développement de politiques de l'ICANN. Par conséquent, nous voudrions vous encourager tous à nous contacter à tout moment pour toute question que vous pourriez avoir relative au développement de politiques. Nous ferons notre possible pour vous donner du soutien pour ces efforts.

Alors juste un petit mot, un aperçu bref de tous les noms et tous les membres du personnel de soutien. Vous pouvez également voir quelles sont les communautés que nous soutenons spécifiquement. Certains d'entre nous peuvent soutenir plusieurs communautés. Vous nous verrez certainement dans les réunions de l'ICANN.

Je pense avoir couvert la totalité des diapositives sur le personnel chargé des politiques et je peux laisser cela sur l'écran. J'espère que beaucoup de ces noms vous diront quelque chose. C'est tout ce que j'ai à dire, Olivier.

TERRI AGNEW :

Merci.



MARIKA KONINGS : Je vois qu'Olivier s'est déconnecté de l'appel et qu'on est en train de le rappeler. C'est peut-être un bon moment pour que chacun d'entre vous commence à penser à vos questions et à lever la main si vous avez des questions que vous souhaitez ajouter à la conversation.

TERRI AGNEW : Merci. En ce moment, je vous rappelle, toutes les lignes sont ouvertes. Veuillez poser vos questions, si besoin est, en ce moment. Encore une fois, merci de préciser votre nom aux fins de la transcription et de l'interprétation. Je vous rappelle également que vous pouvez poser vos questions sur le tchat aussi.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je crois que je suis de retour.

MARIKA KONINGS : Oui, Olivier, tu l'es. Nous avons juste encouragé les gens à lever la main s'ils ont des questions à poser, mais je pense que nous leur avons fourni tellement d'informations qu'ils sont encore en train de digérer tout cela avant de pouvoir passer aux questions.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Marika. Oui, je vois des gens qui lèvent la main. J'allais dire que si vous avez des questions vous pouvez soit les poser sur le tchat ou vous pouvez lever la main et nous vous donnerons la parole.



La première question que j'ai notée sur le tchat porte sur la présentation elle-même. La présentation est liée à la page de l'ordre du jour. Je demande au personnel de rappeler à tout le monde sur le tchat quelle est la page de l'ordre du jour. J'ai, moi-même, eu du mal à la trouver il y a juste un instant. Vous avez les actions à suivre, le tchat, l'enregistrement, la transcription et puis la présentation en dessous qui dit « EN », ce qui veut dire que la présentation est en anglais. C'est là que vous avez le lien pour télécharger la présentation.

Maintenant, les questions. Tout d'abord, nous avons Mercy. Mercy, vous avez la parole.

MERCY MOYO :

Salut, c'est Mercy de l'Afrique du Sud. Merci Olivier. Je n'ai pas compris la différence entre l'IANA et la GNSO. Pourriez-vous me l'expliquer brièvement ? Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci beaucoup Mercy. Je me demande qui veut répondre à cette question. Je pourrais essayer moi-même, mais peut-être qu'un de mes collègues aura une meilleure explication. Marika ? Thomas ? Bon, je vais essayer.

L'IANA est l'autorité chargée de la gestion de l'adressage sur Internet. C'est une partie opérationnelle de l'ICANN qui attribue des numéros Internet (les adresses IP) et coordonne les protocoles. Afin que deux ordinateurs communiquent entre eux, ils ont besoin de suivre un certain



nombre de protocoles, autrement, ils ne parleraient pas la même langue. Il n'y aurait pas de communication entre les deux.

Il y a plus de fonctions de l'IANA, mais ce sont des fonctions opérationnelles. Alors que toutes les autres parties de l'ICANN ne sont pas strictement opérationnelles. Elles ont toutes des fonctions de politiques, et l'ICANN conçoit les politiques des opérations.

C'est pourquoi il y a eu un débat concernant la séparation absolue des fonctions opérationnelles de l'ICANN et le reste de l'ICANN : on discutait s'il devrait ou pas avoir du rapport entre les deux. C'est une discussion en cours.

Jusqu'à présent, le rôle de supervision générale de tout ce qui traversait l'IANA était exercé par le gouvernement des États-Unis, qui va le transférer à un nouveau processus, système ou organisation qui n'a pas encore été défini (tout ce qui traversait l'IANA était la politique des adresses IP et les noms de domaine ajoutés à la racine, qui est la partie supérieure de la pyramide dans le système de nommage dynamique). Les discussions ne viennent que de commencer au niveau de l'ICANN et également à l'échelle de l'Internet.

Le contrat que le gouvernement américain a signé avec l'IANA vient à échéance à la fin de 2015 – je crois que c'est en octobre 2015. Vous pouvez penser qu'il reste encore beaucoup de temps, mais il faut pouvoir construire une structure capable de prendre en charge le même genre de supervision que le gouvernement américain a eu jusqu'à présent, une procédure multipartite, qui n'implique pas une seule catégorie d'intervenants, et qui ne soit pas contrôlée par un

gouvernement. Il est important de noter que le gouvernement des États-Unis a déclaré, « nous ne voulons pas transférer la supervision exclusivement au contrôle gouvernemental ». Cela exigera beaucoup de discussions et beaucoup de temps.

Otunte Otueh ?

THOMAS RICKERT : Vous me permettez ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oh, Thomas. Oui, si vous souhaitez ajouter quelque chose...

THOMAS RICKERT : Oui, je voudrais juste ajouter que la seule fonction qui est surtout discutée de nos jours est la gestion de la zone racine. C'est essentiellement la fonction qui permet d'accéder aux noms de domaine de premier niveau. Cela applique aux deux ccTLD ; c'est-à-dire à la fois aux domaines de premier niveau géographiques et aux domaines génériques de premier niveau.

IANA a une fonction un peu plus générale que celle de la GNSO. La GNSO cherche à développer des racines pour les noms génériques uniquement. Par exemple, la fonction IANA, comprend l'ajout d'un nouveau nom de domaine de premier niveau à la zone racine pour que vous puissiez accéder aux noms de domaine qui sont gardés là lorsque vous allez sur Internet.



OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Nous vous en remercions vivement, Thomas. Maintenant, Otunte Otuneh. Vous avez la parole. Est-ce * 7 pour activer le son ? Si vous êtes au téléphone, c'est * 7 pour activer le son. Sinon, si vous êtes sur l'Adobe Connect, vous devez brancher votre micro. Il existe un moyen de le connecter. Vous avez le petit combiné en haut de votre écran qui dit: « connecter mon audio ». Vous devez le connecter. Vous devez également vous assurer que votre micro fonctionne.

Pour le moment, je ne vous entends pas. Allez-y. Non ? Bon, nous allons passer à la prochaine personne et puis nous allons revenir sur vous, Otunte, et voir si le personnel peut résoudre vos problèmes de son. Alan Greenberg ?

ALAN GREENBERG : Merci. J'allais juste ajouter un résumé de la question de l'IANA et la GNSO. L'IANA met en place des politiques liées à la gestion du DNS et des protocoles qui sont créés soit par l'ICANN, soit par l'IETF et l'IAB.

La GNSO établit les politiques liées aux TLD génériques, dont certaines sont des tâches de l'IANA. Cependant, une grande partie de celles-ci relative à la gestion des TLD génériques, aux lignes directrices des bureaux d'enregistrement et des opérateurs de registre, etc. est mise en œuvre exclusivement au sein de l'ICANN. Il y a une intersection, mais c'est une intersection relativement étroite. Merci.



OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Alan. Sébastien Bachollet. Sébastien, il semble que nous ne pouvons pas vous entendre non-plus. Je crois que vous êtes sur l'Adobe Connect, mais cela ne fonctionne pas pour le moment. Je note que Sébastien Bachollet a mis le lien des fonctions IANA. Il y a un lien dans le tchat sur ces fonctions. Si vous êtes intéressés à recevoir plus d'informations sur l'IANA, alors visitez cette page.

Sébastien est sur Adobe, mais il semble qu'il ne fonctionne pas pour l'instant. Au moins, moi je ne l'entends pas. Bon, nous allons essayer autrement.

Nous allons revenir à Otunte Otuenh. Pas de chance pour le moment. Si vous voulez, Otunte, vous pouvez poser votre question sur le tchat. Nous la lirons pour l'enregistrement et essaierons d'y répondre.

Y a-t-il d'autres questions des participants ? Je constate qu'il est neuf minutes plus tard que la fin officielle de cet appel, mais puisque nous avons eu quelques problèmes techniques dans la moitié, on nous a accordé quelques minutes de plus.

Je ne vois pas d'autres questions ; il y a beaucoup d'information à considérer, beaucoup à digérer. Ariel Liang a très gentiment [ajouté] la présentation que nous utilisons à la page de l'ordre du jour pour laquelle je vous ai fourni des liens. Vous pourrez télécharger la présentation à partir de cette page. Je ne vois pas d'autres questions et je crois que tout le monde est probablement en train de réfléchir et de penser, « Waouh. Quel grand nouveau monde ».

J'espère que cela a été très utile. Je tiens à remercier Marika Konings et Thomas Rickert, qui nous ont rejoint et ont préparé cette présentation



fantastique. Merci Marika. Merci Thomas. Il vous reste quelque chose d'autre à dire ?

MARIKA KONINGS :

Je voudrai remercier tout le monde d'avoir participé. Si vous avez d'autres questions qui vous viennent à l'esprit une fois que vous aurez pu digérer l'information, n'hésitez pas à nous rejoindre. Comme j'ai dit, notre adresse électronique est à la fin de la présentation. Nous sommes là pour répondre à toutes vos questions.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

OK. Merci beaucoup Marika. Thomas, comme vous le savez, appartient au conseil de la GNSO, alors il est toujours disponible pour discuter et répondre à vos questions.

Nous finissons donc ce séminaire Web. La semaine prochaine il y aura un qui portera sur la deuxième partie de la discussion concernant l'avenir de la gouvernance de l'Internet. Comme la semaine dernière, Nigel Hickson viendra nous rejoindre ainsi que moi-même.

Nous allons examiner plus spécifiquement ce qui s'est passé à NETmundial. Nous aurons un rapport pour vous à ce sujet et peut-être du feedback après NETmundial. Je pense que vu qu'il y a eu quelques questions au sujet de la NTIA, il serait souhaitable d'aborder les discussions concernant la NTIA. Comme vous le savez, c'est un processus qui démarre maintenant. La fonction est complexe et affecte un grand nombre de personnes dans le monde entier.

Je vous rappelle que tous les séminaires en ligne que nous avons eus jusqu'à présent (on en est au quatrième) sont gardés et que nous avons l'enregistrement. Je crois que les transcriptions du séminaire seront disponibles prochainement. La page principale pour l'ensemble de ces séminaires en ligne est ici ; je viens juste de la mettre sur le tchat d'Adobe. Vous pouvez également écouter l'enregistrement et télécharger toutes les présentations.

Bien sûr, partagez-les avec votre communauté. C'est formidable de voir l'énorme participation à cet appel, mais c'est encore mieux lorsque ces séminaires se propagent et sont partagés avec des gens en dehors de l'ICANN. C'est vraiment une excellente occasion de prendre part à ces processus. J'espère que vous aurez plus de gens qui y seront activement impliqués.

Je ne sais pas si j'ai oublié quelque chose. Le personnel, y a-t-il autre chose à dire, puisque je remplace Tijani ? Y a-t-il d'autres annonces ?

HEIDI ULLRICH :

Salut, Olivier. Juste un petit commentaire que j'ai déjà mis sur le tchat : je vous prie de consacrer un moment pour remplir la fiche d'évaluation de cet appel. Cela fournira au personnel et aux présentateurs des informations pour améliorer les prochains séminaires en ligne de ce genre. Merci.



OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Parfait. Merci beaucoup Heidi. C'est bien ce que j'avais oublié. Vos commentaires : Vous avez trouvé qu'on a bien ou mal travaillé à cette occasion ?

Avec cela, je vous remercie tous et j'ai hâte de vous reparler la semaine prochaine. Pour ceux d'entre vous qui sont déjà engagés dans certains des groupes de travail, on se reparlera probablement plus tard cette semaine ou plus tard aujourd'hui, qui le sait. Merci et au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]

